



ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE IPECA DU 24 MARS AU 9 AVRIL 2021

A partir du 22 mars, l'IPECA va vous envoyer le matériel de vote pour élire vos représentants à l'Assemblée Générale de votre institution de prévoyance complémentaire.

*L'IPECA, c'est 300 000
bénéficiaires !*

Voter FO, c'est renforcer une gestion responsable et impliquée et s'assurer de l'amélioration permanente du service que vous êtes en droit d'attendre.

Dans le contexte très difficile que traverse la filière aéronautique, la protection des salariés est plus que jamais au centre de nos préoccupations.

L'alliance MSAE/IPECA permet d'unir les forces pour offrir aux salariés, au-delà des garanties de prévoyance et de santé, encore plus de proximité et de prestations.

**Dès réception de
vos bulletins de vote,
faites confiance aux élus FO
Votez et faites voter FO**

Votez FO

FO c'est une équipe solide dans vos entreprises et dans vos institutions.

Au cours des 4 dernières années, vos élus **FO** ont permis :

- ✓ Une limitation de l'augmentation des tarifs des contrats individuels, suite aux différentes mesures prises par le Gouvernement comme le 100% santé.
- ✓ Une redistribution des résultats de l'IPECA vers ses participants et ses adhérents.
- ✓ Le maintien des délais de remboursement santé à environ 3 jours.
- ✓ Une évolution de la communication pour renforcer le lien avec salariés et anciens salariés.
- ✓ Le financement de services de télémedecine et de contrat d'assistance.
- ✓ L'expérimentation des services de proximité sur site « espace service santé » (ostéopathie, optique, etc...).

Sur le prochain mandat, vos élus **FO** proposent un service d'accompagnement complet avec comme axes forts :

- ✓ La mise en place de dispositifs de soutien individuel ou collectif
- ✓ Une meilleure qualité de vie au travail
- ✓ L'accessibilité aux soins ainsi que des outils dédiés
- ✓ L'accent mis sur la prévention des risques psycho-sociaux